DEUXIÈME ANNÉE—NUMERO 96

LE CANADA

SAMEDI, 24 AVRIL 1880

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance.....$4.00 Six mois, payable d'avance.....$2.00
Payable dans le cours de l'année.....5.00 Payable à la fin du semestre.....2.50
Edition Hebdomadaire
Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.
BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert Hull.

Administrateur
C. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAU DE POSTE
D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

MALLES.	Fermée. A.M.	Fermée. P.M.	Fermée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc.	10 00	1 00	8 00	8 00	3 00
Provinces Maritimes	....	1 00	....	....	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
R.-U., viâ Ogdensburg	10 00	1 00	8 00	....	7 00
Partie Ouest des R.-U.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
Cité de New-York	10 00	....	8 00	....	4 40
Kemptville, etc.	10 00	1 00	....	8 00	4 40
Manotick	10 00	....	....	....	4 40
North Gower, Kars	....	1 00	....	....	4 40
Metcalfe, Russell, etc.	10 00	....	....	....	4 40
Pembroke, Renfrew	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Ashton, St'ville, Huntley	9 50	....	....	....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc.	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 50	....	....	....	2 00
Bell's Corners, Richmond	....	2 00	....	10 30	....
Hull	6 00	....	5 00	P.M.	6 00
	10 00	....	....	2 00	7 30
Aylmer, Eardley, etc.	10 00	....	5 00	2 00	7 30
Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer	8 00	....	....	....	3 00
Gatineau	6 00	....	....	A.M.	6 00
New Edinburgh	9 45	....	5 30	10 30	7 30
Billings' Bridge	11 30	....	....	....	2 10
Malle Anglaise, viâ N.-Y. les Lundi et Mardi	....	....	8 00	....	....
Malle Anglaise, viâ Halifax, le jeudi	....	....	12 00	....	....
Malle Anglaise, sac supplé'entaire	....	....	1 45	....	....

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial,
ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes :

Partant de la Pointe-Lévis	8.15	A.M.
" " Rivière-du-Loup	1.40	P.M.
Arrivant à Trois Pistoles	2.41	"
" Rimouski	4.25	"
" Campbellton	9.15	"
" Dalhousie	9.55	"
" Bathurst	12.00	A.M.
" Newcastle	1.42	"
" Moncton	5.00	"
" Saint-Jean	9.25	"
" Halifax	1.40	P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les ROGNONS
ET AUTRES
MEDECINES CELEBRES
POUR LES
Chevaux

AGENT A OTTAWA :—C. STRATTON.
Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

Chemin de Fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

Le et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

	Train de la malle.	Train Express
Quitte Aylmer	8.15 a.m,	3.35 p.m.
Quitte à Hull	9.20 a.m,	4.20 p.m.
Arrive à Hochelaga	1.50 p.m,	8.50 p.m.
Quitte Hochelaga	9.30 a.m,	4.30 p.m.
Arrive à Hull	2.00 p.m,	9.00 p.m.
Arrive à Aylmer	2.35 p.m,	9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.
CHAS. DESJARDINS,
Agent général.

5e ANNÉE

L'ÁLBUM DES FAMILLES

(Remplaçant le *Foyer Domestique,*)

REVUE LITTERAIRE HISTORIQUE ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

Cette Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Récits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette publication est particulièrement destinée a propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Morceau de Musique chaque Mois

Le prix de l'abonnement est de $2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas : il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'*Album des Familles*, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent

L'administration de l'*Album des Familles* accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que $1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'*Album des Familles*, chaque mois.

Ottawa, le 20 janvier 1880

AUX INVENTEURS !

J. Coursolle & Cie.,
Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.
Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.
B. P.—Boîte 68.

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

L. DELORME,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 16 Février 1880.

NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT
Magasin de Meubles du Palais,
24 Rue Rideau.

CELEBRES
Biere et Porter
DE
DAWES & Cie.
LACHINE.
Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau.
184, RUE DU CANAL,
Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.
Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.
J. POCKLINGTON,
Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD.
CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

Bureau de santé : *En arrière de l'Hôtel-de-Ville.*

Heures du Bureau de 9 à 4.

Librairie
CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,
LIBRAIRE.
Livres d'histoire, de prières, d'école,
ROMANS INTERESSANTS.
Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,
RELIEUR ET REGLEUR.
Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.
Vieux livres et musique relies avec goût et a des PRIX TRES MODERES.
Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
29 et 35 Rue DUKE,
CHAUDIÈRES.
6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre,
IMPRIMERIE.
O. V. GREENND,
Directeur du département lithographique.
Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.
ALEX. MORTIMER
194, 196 et 198 Rue SPARKS.
Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.
LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB
Breveté le 16 juillet 1879.
TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.
10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.
Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.
Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.
Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.
J. M. JACOB, Breveté,
457 rue Saint-Paul, Montréal.
EN VENTE CHEZ
James Hope et Cie
AGENTS A OTTAWA.
Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette
BARBIER COIFFEUR,
No. 255½ RUE WELLINGTON,
VIS-A-VIS
L'Hotel "Royal Exchange."
CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.
Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

R. C. W. MacCUAIG,
Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.
Bureau—No. 60 Rue Sparks.
Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer,
ENCANTEUR
143 RUE SPARKS 143.
Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

P. LARMONTH,
Comptable et agent général
Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.
AGENT POUR
La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."
Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.
Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,
Syndic Officiel
Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.
Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa
Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMENAGEMENT.

F. DUHAMEL
désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de
Viandes de toutes sortes
DANS LA MEILLEURE CONDITION.
Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.
Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chapeaux du Printemps.
TOUTES SORTES DE
CHAPEAUX DU PRINTEMPS
REÇUES TOUS LES JOURS,
CHEZ
GEORGE SIMMS,
685 Rue Sussex.
L'On Nettoie et Repasse les
CHAPEAUX DE FEUTRE.
Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Wm HOWE.
293, RUE CUMBERLAND.
Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.
Importateur et marchand de
Tapisseries et de decors.
Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.
Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.

On trouvera toujours l'Ami Moise à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.
MOISE LAPOINTE.
Ottawa, 26 Déc. 1879

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives
16 wagons de première classe, ou wagons-lit, selon que pourra l'exiger le département.
20 wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie.
40 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,
F. BRAUN
Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 février, 1880.

CANAL WELLAND.

Avis aux Entrepreneurs Machinistes,

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossée, "Soumission pour portes d'écluses, Canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI, le 3 JUIN prochain, pour la construction de portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après le 20 Mai prochain, jeudi : on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, nécessaires à ce genre de travaux ; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et dans le cas d'une compagnie de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés ; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de $250, pour les portes de chaque écluse, n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptées à condition qu'ils fassent un dépôt de 5 0/0 sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur Général, dans le délai de 3 jours de la date de cet avis.

90 0/0 seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 29 Mars, 1880.

AVIS

Est par le présent donné que demande a été faite sous l'autorité de la section 16, chap. 34 des Statuts Refondus, pour prolonger au-delà de la limite de temps pour laquelle elles ont été accordées, les lettres patentes portant la date du vingt-troisième jour d'août 1866, accordées à John Lamb pour une nouvelle turbine améliorée.

Ottawa, 23 février 1880.

Nouvel Atelier
Photographique
140 Rue Sparks,
(autrefois JARVIS)
12 PHOTOGRAPHIES pour $1
DORION et DELORME
Propriétaires
Ottawa, 3 déc., 1879.

MARCHANDISES SÈCHES
AU
Magasin Populaire
DE
A. D. RICHARD,
COIN DES RUES DE
L'EGLISE ET CUMBERLAND,
OTTAWA.

M. Richard a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

ASSURANCE
CONTRE LE FEU,
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
ROYALE D'ANGLETERRE
ACTIF, $19,000,000.

Le soussigné est préparé a accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT
DE LA
Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"

Argent à prêter sur Propriétés Foncières en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

Hypothèques achetées.

T. M. CLARK,
Agent.
Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.
Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

James Mitchell et Cie.

Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siége d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.
Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

FEUILLETON

20

LA

Route de l'Abîme!

PAR

RAOUL DE NAVERY

(Suite.)

—Chérie ! ce sont des faits ; ne vois-tu pas chaque jour ma faiblesse augmenter.... dans un mois, peut-être ne quitterai-je plus mon lit, et qui sait combien de jours me seront alors accordés jusqu'à l'adieu sans fin, l'adieu éternel....

Cœlia sanglotait dans les bras de sa mère, et il n'était plus question de mariage ; la jeune fille s'efforçait d'effacer de l'esprit de la malade les lugubres idées qui l'obsédaient et madame Belleforge s'y prêtait pour consoler Cœlia.

Cependant, si avide que fût celle-ci de se reprendre à l'espérance, ni elle ni Conrad ne conservèrent longtemps d'illusion. Le banquier seul gardait pleine confiance. Les médecins lui affirmaient d'une façon si positive que leurs diagnostics ne signalaient rien de grave, qu'il finissait par croire les médecins, rejetait les souffrances de sa femme sur l'irritabilité de ses nerfs, et se contentait de mettre à sa disposition plus d'argent qu'elle n'en pouvait souhaiter.

Un soir, le banquier, forcé d'assister à un dîner où devait se traiter une grave affaire de chemin de fer, quitta sa femme vers sept heures. Pour la première fois, depuis qu'elle se plaignait, il fut frappé de l'altération de ses traits, du fiévreux éclat de son regard.

—Mon Dieu ! s'écria-t-il avec un sincère élan de tendresse, ne puis-je donc rien pour te guérir ?....

—Non, mon ami, répondit-elle, Elle l'embrassa affectueusement, et presque aussitôt une subite faiblesse alarma vivement ses enfants. Annette en larmes soignait sa maîtresse avec un empressement inquiet. Quand la malade retrouva l'usage de ses sens, elle tendit les mains à ses enfants agenouillés.

—Ce n'est rien, dit-elle : Cœlia, ma chérie, va te reposer, Conrad me veillera ce soir.

La jeune fille insista pour partager les soins que Conrad donnait à sa mère, mais celle-ci ordonna doucement, et Cœlia obéit.

Quand elle se trouva seule avec son fils, la malade prit la main du jeune homme, et lui demanda avec une sorte d'angoisse :

—Jures-tu d'obéir à ce que je vais exiger de ta soumission et de ta tendresse ?

—Je vous le jure, ma mère, vous ne pouvez vouloir que le bien. Mais pourquoi cette gravité dans le serment, pourquoi cette crainte que je lis dans vos yeux ? Vous seule vous vous obstinez à croire qu'un danger vous menace... Si vous étiez malheureuse, on pourrait penser qu'un chagrin secret vous dévore, mais votre situation est florissante, mon père vous aime.....

—A sa manière, oui !

—Cœlia et moi, nous ne vivons que pour vous.

—Hélas ! murmura la malade, vous devriez me haïr, peut-être....

—Vous haïr, nous !

—Tu ne saurais me comprendre avant d'avoir entendu le récit que je veux te faire, ce récit, testament d'une tendresse alarmée, cri désespéré d'une conscience aux abois....

—Ah ! s'écria Conrad en pressant sur ses lèvres les mains de madame Belleforge, et la contemplant avec une filiale et respectueuse confiance, vous ne pouvez jamais avoir commis une action coupable.

—Tu vas en juger, mon fils, et après m'avoir entendue, si tu me comprends, si tu me pardonnes, j'espérerai encore dans une autre miséricorde. Tu me demandes, ils se demandent tous pourquoi je meurs.... le voici.... Il faut t'apprendre d'abord toute l'histoire de mon enfance et de ma jeunesse.... Tu n'as pas connu ta grand'mère, une sainte.... ton aïeul, un vieillard spirituel et doux qui avait eu dans sa vie une affection unique : celle qu'il portait à sa femme ; une seule préoccupation : l'idée de trouver le moyen de colorer artificiellement les fleurs, recherche innocente qui lui fit préférer son jardin aux salles de spectacle et aux bals, et sa serre aux soupers d'hommes et aux cafés. Je fus bientôt plus aimée que les plantes, les fleurs, tout ce qui poussait et germait autour de la maison, et la vie me fut faite si facile et si douce que je n'eus jamais le temps de rien souhaiter. Cependant, ces gâteries de chaque jour n'empêchèrent pas que l'on me donnât une éducation sérieuse. L'angélique piété de ma mère m'enveloppait, et elle avait sur moi une influence pénétrante et facile. J'avais le caractère enjoué, une imagination vive, un cœur aimant. Je voyais peu le monde. On disait tout bas que j'étais belle, et quand j'atteignis seize ans, on pensa que j'étais d'âge à être mariée.... Mariée ! le mot mariage renferme une promesse ou cache une menace. Du caractère de l'homme à qui la femme va être unie dépend le bonheur ou le désespoir de son existence. Je rêvais parfois comme rêvent les jeunes filles, je cherchais le compagnon de ma vie dans un monde presque idéal, et un jour je crus le reconnaître, non pas dans un héros de roman, mais dans un jeune homme intelligent, dont chacun vantait le mérite. Ce jeune homme était monsieur Belleforge. Une sympathie développée brusquement dans nos deux cœurs, exprimée par lui avec éloquence, écoutée par moi avec trouble, effraya ma famille. Ma mère redoutait les sentiments trop vifs comme un danger ; mon père, accoutumé à vivre de revenus modestes, ne se sentait pas rassuré en pensant que la fortune de son gendre était de celles qu'un événement politique bouleverse et détruit. On essaya de me forcer a réfléchir, je suppliai mes parents de ne pas s'opposer à notre union. Raisonnablement, ils ne pouvaient rien objecter. Mon fiancé jouissait de l'estime générale, et la position qu'il m'offrait était inespérée. On me parla bien de différences d'opinions, je répondis que je convertirais mon mari aux miennes. Un aveuglement complet ne me permettait de consulter ni ma raison ni ma conscience. Je cédais à un entraînement, et je devais trouver mon châtiment dans mon aveugle tendresse.... Conrad, le mariage ne saurait être la légitimation d'un sentiment violent, il doit être le but sérieux, le couronnement de la vie.... Il était trop tard quand je le compris.... j'entendais répéter : — "Quel dommage que monsieur Belleforge soit un libre penseur !"—et je souriais en pensant tout bas : "—Je lui apprendrai à croire !" Ma famille céda, notre union fut décidée. Monsieur Belleforge m'envoya une corbeille d'une richesse royale ; si je n'en fus point éblouie, j'en restai du moins reconnaissante. Les fêtes de mon mariage furent magnifiques, et on décida que la semaine suivante nous partirions pour la Suisse.

La veille du jour où je devais quitter Paris, je priai mon mari de m'accompagner à l'église où l'on nous avait mariés.

Il me regarda en souriant :

—Ma chère enfant, me dit-il, je vous aime beaucoup, mais ma tendresse ne me porte pas à faire abstraction de mes idées. Je garde des convictions ou plutôt des doutes, et rien ne me décidera à donner des preuves d'inconséquence. Je me suis laissé marier à l'église par convenance, mais je ne crois pas en Dieu ! N'essayez jamais de toucher à la question religieuse, Vous êtes une charmante fille, élevée dans une honnête famille qui a entouré votre esprit de bandelettes, et, l'empêchant de grandir, l'a lentement atrophié au moyen de petites pratiques et d'absurdes superstitions. Vous en perdrez le souvenir près de moi.... Je ne veux point que ma femme me reste inférieure par l'intelligence. Je ne souffrirai point qu'elle plie sous le joug d'obligations que je dédaigne. Où je n'entrerai point, elle ne mettra jamais les pieds.

(*A suivre*)